

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin (74270)</b></p>	<p>Extrait du registre des délibérations <b>Séance du mardi 28 août 2018</b> Par suite d'une convocation en date du 21 août 2018, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 28 août 2018 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>	<p>074217400860-20180828-D_2018_08_28_07-DE</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 11 Présents : 09 Votants : 11 <b>Délibération n°D_2018_08_28_07</b></p>	<p>Étaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Jean-Luc Barthod M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier  Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absents ayant donné procuration : M. Aurélien Chainé à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie Absent excusé : / Absent : /  Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>	

**Objet : Demande de subvention de l'amicale des sapeurs-pompiers de Franc lens, l'association « La Team J'adore ct'ambiance » et les amis de Julien pour la journée de solidarité du 15 septembre 2018 à Franc lens**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier conjoint, daté du 20 juin 2018, émanant de l'amicale des sapeurs-pompiers de Franc lens, de l'association « La Team J'adore ct'ambiance » et des amis de Julien qui concerne une demande de subvention pour l'organisation d'une journée de solidarité le 15 septembre 2018.

Monsieur le Maire poursuit en indiquant que cette journée vise à soulever des fonds en faveur de Monsieur Julien Magnin qui, suite à un accident de travail, vit en fauteuil roulant. Il précise que Monsieur Magnin est énormément investi dans la vie associative du plateau de la Semine.

Au vu de la demande, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 10 voix pour et 1 abstention, à mains levées :

- \* d'octroyer une subvention d'un montant de 100 € pour l'organisation de cette journée de solidarité ;
- \* d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal M14 de l'exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire  Compte tenu de sa télétransmission le : 30 août 2018  Et de la publication le : 30 août 2018</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.  Fait à Contamine Sarzin, le 30 août 2018  Le Maire,  Alain CHAMOSSET</p>
--	--

